

Régime de retraite complémentaire des salariés

Les résultats 2008

Les régimes de retraite complémentaire Arrco et Agirc sont gérés en répartition : les cotisations versées par les salariés et leurs employeurs servent directement à payer les pensions des retraités. Dans ce système, les retraites sont garanties par la permanence des cotisations. Aussi, la situation du régime s'apprécie, à un instant donné et dans le temps, à travers le résultat technique, différence entre les ressources hors produits financiers et les charges.

Pour autant, les partenaires sociaux, gestionnaires de ces régimes, ont décidé la constitution de réserves dans l'objectif de pallier d'éventuelles difficultés conjoncturelles, et de lisser dans le temps l'incidence des évolutions démographiques et économiques. Elles forment un volant de sécurité supplémentaire. De 1997 à 2007, les placements de ces réserves ont permis d'accroître un résultat technique positif de résultats financiers importants.

1) Le résultat technique global

En 2008, le résultat technique du régime de retraite Arrco dégage un excédent de 1 444 millions d'euros. Ce résultat est à souligner dans un contexte difficile, notamment pour les organismes sociaux.

Les cotisations des entreprises s'élèvent à 34 524 millions d'euros, en hausse de 3,6 % contre 4,6 % en 2007, et les allocations à la charge du régime à 32 818 millions d'euros (+ 5,0 %).

Sous les premiers effets de la crise économique, les cotisations des entreprises voient leur progression se rétracter dès le second semestre 2008 avec celle de la masse salariale et des effectifs de cotisants. L'écart se creuse entre l'évolution des ressources du régime et celle de ses dépenses d'autant que l'excédent versé par l'AGFF¹ à l'Arrco s'est fortement réduit. Il passe à 192 millions d'euros contre 547 millions d'euros en 2007. Cette diminution de l'excédent de l'AGFF s'explique à la fois par une moindre progression des cotisations et par la forte progression de ses charges au titre de la retraite à 60 ans et des « carrières longues ».

Si, en 2008, le résultat technique de l'Arrco reste positif, il s'inscrit néanmoins dans une tendance à la décroissance qui s'est accentuée en 2008. Cette tendance devrait être encore amplifiée par la remontée du chômage en 2009.

2) Le résultat financier

Les réserves, constituées pendant les périodes favorables, font l'objet de placement. Ces placements, majoritairement en obligations, sont soumis à des règles prudentielles d'application très stricte.

¹ Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco

En 2008, la crise financière, d'une ampleur exceptionnelle, a un impact sur le résultat financier du régime Arrco. Ce mauvais résultat est amplifié par les règles comptables en vigueur au 31 décembre 2008, dans la mesure où l'intégralité des moins-values latentes constatées en fin d'exercice fait l'objet d'une provision alors que les plus-values ne sont pas prises en compte.

De ce fait, considérant la qualité d'investisseur à long terme des régimes Arrco et Agirc, le Conseil national de la comptabilité (CNC) a adapté ces règles, à partir du 1^{er} janvier 2009, ce qui lissera les incidences consécutives aux variations du marché.

3) Le résultat global

La présentation comptable des résultats financiers a une incidence sur le résultat global du régime Arrco, somme du résultat financier et du résultat technique, une fois effectués les transferts de l'Arrco vers l'Agirc et de l'AGFF vers l'Arrco.

Les règles comptables en vigueur jusqu'au 31 décembre 2008 ont pour conséquence l'affichage d'une lourde dégradation du résultat global du régime, - 1 105 millions d'euros.

Selon le nouveau référentiel, le résultat global du régime de retraite Arrco resterait positif de 1 465 millions d'euros, en baisse toutefois sensible par rapport à celui de 2007.

4) Les prévisions pour 2009 et 2010

Les diagnostics conjoncturels qui se succèdent font ressortir une situation très dégradée concernant l'activité, l'emploi et les salaires pour 2009 et dans une moindre mesure pour 2010. Les prévisions du régime ont été établies sur la base d'une évolution de la masse salariale plafonnée de -1,0 % en 2009 et de - 0,5 % en 2010.

Dans ces conditions, le résultat technique global serait déficitaire de 420 millions d'euros en 2009 et de 2 080 millions d'euros en 2010.

Les réserves, d'un montant global de 58,5 milliards au 31 décembre 2008, permettront de faire face sur une période transitoire. Les partenaires sociaux se retrouveront en 2010 afin de décider des mesures à prendre pour que les régimes de retraite complémentaire retrouvent le chemin de l'équilibre financier.

Principaux résultats 2008	<i>en millions d'euros</i>
Ressources	36 506
Charges	- 34 356
Transferts financiers :	
- Arrco/Agirc	-898
- Contribution d'équilibre de l'AGFF	192
Résultat technique global	1 444

	Règles comptables 31/12/08	Règles comptables 1/01/2009
Résultat financier	- 2 549	21
Résultat global	- 1 105	1 465